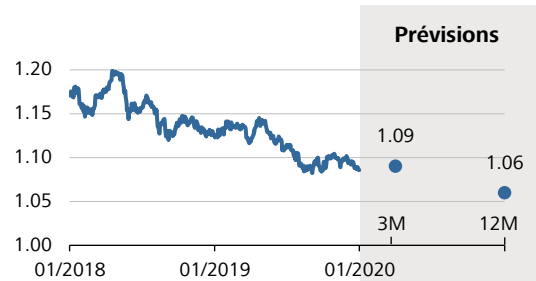


Update Devises

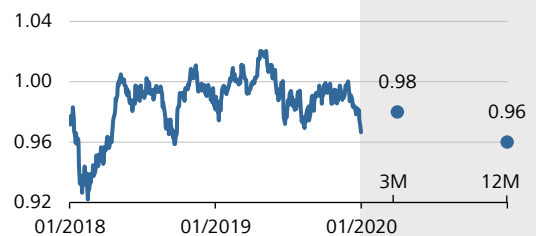
EUR/CHF

En décembre, la Banque nationale suisse (BNS) a souligné que, même après cinq ans, la période de taux négatifs en Suisse est loin d'arriver à son terme. Son président, M. Jordan, a souligné que les avantages pour l'économie globale prédominent, même si le secteur financier émet toujours plus de critiques. Une chose est certaine: en 2020, tant que la Banque centrale européenne (BCE) ne passe pas à l'acte, les mains de la Banque nationale resteront liées et sa marge de manœuvre sera limitée. La pression à la hausse sur le franc suisse devrait persister cette année. Le taux de change EUR/CHF devrait atteindre un cours de CHF 1.06 sur douze mois.



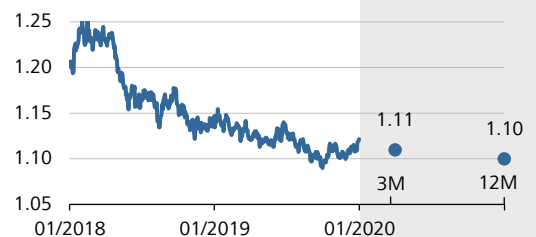
USD/CHF

Pour la paire USD / CHF, la parité, atteinte début décembre, s'est, une fois de plus, avérée être un obstacle infranchissable. D'un point de vue fondamental, il n'existe pas d'argument indiquant que ce seuil psychologique sera moins important en 2020. Récemment, le franc est resté très apprécié, et ce malgré la faible aversion pour le risque sur les marchés boursiers. La probabilité de correction des actions étant en hausse, la monnaie suisse devrait rester forte. L'excédent élevé de la balance des paiements courants de la Suisse reste un avantage important pour la nouvelle année. Quant à l'USD, la politique monétaire ne suscite aucune surprise, car les taux n'augmenteront pas en 2020.



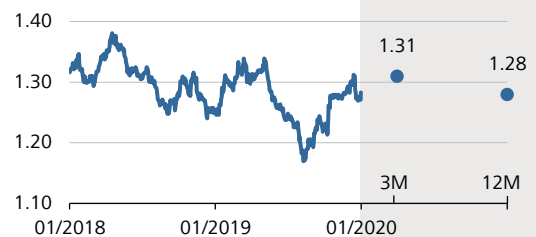
EUR/USD

La tendance baissière de la paire EUR / USD s'est ralentie en 2019. Le creux d'octobre à USD 1.09 a été accompagné de divergences techniques positives. Le renversement de tendance qu'anticipent les graphiques est alors devenu plus réaliste. Mais une inversion des signes de la conjoncture et de la politique monétaire est requise. Les taux de croissance de la zone euro et des USA devraient se rapprocher en 2020, mais les banques d'émission des deux côtés de l'Atlantique maintiennent leur politique monétaire accommodante. L'impulsion nécessaire à une hausse accrue de l'euro pourrait faire défaut cette année.



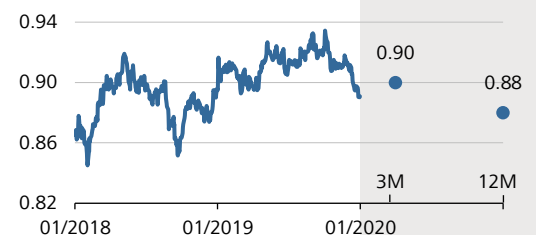
GBP/CHF

Boris Johnson et ses tories ont remporté les élections du 12 décembre avec une large majorité. Comme promis, M. Johnson est vite passé aux actes: le «Brexit» a été adopté sans problème par le parlement et sera appliqué le 31 janvier. Une prolongation du délai de transition, qui ne dure que jusqu'à la fin de l'année, a été exclue de par la loi. La désillusion a ainsi vite succédé à l'euphorie de courte durée à l'égard de la livre sterling. Le nouveau délai serré, qui rend impossible un accord commercial global avec l'Union européenne, devrait également entraîner une volatilité accrue de la paire GBP / CHF en 2020.



JPY/CHF*

Le yen japonais a enregistré un net recul au cours des semaines passées. La baisse de l'aversion pour le risque des acteurs du marché et la hausse des rendements sur les marchés obligataires en sont probablement la cause. Dans cet environnement, la monnaie japonaise anticyclique est souvent vulnérable. Pour la paire de devises yen / franc suisse, ces fluctuations restent raisonnables, étant donné que le franc est également une monnaie défensive. Pour l'instant, nous ne voyons donc aucun besoin d'ajustement et maintenons nos prévisions à trois et douze mois.



* multiplié par 100

Sources: Bloomberg, Raiffeisen Suisse CIO Office

Editeur

Raiffeisen Suisse CIO Office
Raiffeisenplatz
9001 St-Gall
ciooffice@raiffeisen.ch

Internet

<https://www.raiffeisen.ch/placements>

Publications

Découvrez notre vision actuelle des marchés financiers dans nos publications
www.raiffeisen.ch/marches-opinions

Conseil

Contactez votre conseiller ou votre Banque Raiffeisen locale:
www.raiffeisen.ch/web/ma+banque

Mentions légales

Ce document n'est pas une offre.

Les contenus de cette publication sont fournis à titre d'information exclusivement. Ils ne constituent donc ni une offre au sens juridique, ni une incitation ou recommandation d'achat ou de vente d'instruments de placement. La publication ne constitue ni une annonce de cotation ni un prospectus d'émission au sens des art. 652a ou 1156 CO. L'intégralité des conditions déterminantes ainsi que le détail des risques inhérents à ce produit figurent dans les documents de vente correspondants juridiquement contraignants (par ex. le prospectus, le contrat de fonds). En raison de restrictions légales en vigueur dans certains Etats, les présentes informations ne sont pas destinées aux ressortissants ou aux résidents d'un Etat dans lequel la distribution des produits décrits dans cette publication est limitée. La présente publication n'a pas pour vocation de fournir au lecteur un conseil en placement ni à l'aider à prendre ses décisions en matière d'investissement. Des investissements dans les placements décrits ici ne devraient être effectués que suite à un conseil à la clientèle et/ou à un examen minutieux des documents de vente obligatoires. Toute décision prise sur la base des présents documents l'est au seul risque de l'investisseur lui-même. Par ailleurs, nous vous prions de vous référer à la brochure «Risques particuliers dans le négoce de titres». La performance indiquée se base sur des données historiques ne permettant pas d'évaluer l'évolution présente ou future de la valeur. Les éventuels commissions et coûts prélevés lors de l'émission et le rachat des parts n'ont pas été pris en considération dans le calcul des données de performance présentées.

Exclusion de responsabilité

Raiffeisen Suisse fait tout ce qui est en son pouvoir pour garantir la fiabilité des données présentées. Cependant, Raiffeisen Suisse ne garantit pas l'actualité, l'exactitude ou l'exhaustivité des informations divulguées dans la présente publication. Raiffeisen Suisse décline toute responsabilité liée aux pertes ou dommages éventuels (directs, indirects et consécutifs) qui seraient causés par la diffusion de la présente publication ou des informations qu'elle contient, ou qui seraient en rapport avec sa distribution. Elle n'est surtout pas responsable des pertes résultant des risques inhérents aux marchés financiers. Il appartient au client de s'informer des éventuelles conséquences fiscales. Selon l'Etat de résidence, les conséquences fiscales sont susceptibles de varier. Raiffeisen Suisse et les Banques Raiffeisen déclinent toute responsabilité des conséquences fiscales éventuelles découlant de tout achat de titres.

Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière

La présente publication a été élaborée par Raiffeisen Suisse et n'est pas le résultat d'une analyse financière. Les «Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière» de l'Association suisse des banquiers (ASB) ne s'appliquent donc pas à la présente publication.

RAIFFEISEN